Image not found or type unknown

Loueur de locaux en indvision

Par **patie**, le **27/10/2012** à **14:22**

Bonjour,

Propriétaire en indivision avec mon ex conjoint, nous louons à sa société un local à l'arrière de l'habitation.
Un bail a été effectué en 1997 pour sa société (garagiste) au profit de notre indivi Mme et Mr , suite à notre séparation il ne verse plus de loyer depuis 01/2011, de plus il octroie à un de ses amis, 4 emplacements voiture , à titre gratuit ,mensuellement de puis 2 Ans.
Que dois-je faire pour récupérer ce loyer ? Puis-je demander un loyer supplémentaire pour les 4 autos de son ami, ou peut-il céder à titre gratuit sans que cela me concerne?

Merci de votre réponse . Cordialement P G

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés